

Un peu de Civisme !

• Déjections d'animaux : Adoptez un comportement responsable

Un arrêté municipal en date du 29 octobre 2018, portant sur la réglementation relative aux souillures et déjections des animaux, stipule qu'il est interdit de laisser un animal faire ses besoins sur toute partie de la voie publique.

Dans l'intérêt de tous, pensez à ramasser les déjections de votre animal. Respectez votre environnement.

• Déneiger son trottoir : Pensez à votre sécurité et à celle des autres

Le déneigement du trottoir devant son habitation est une obligation (Arrêté municipal du 1^{er} février 2019).

Que vous soyez propriétaire, occupant ou locataire, il vous incombe de déneiger le trottoir devant votre habitation. Ceci n'est pas du ressort des services de la commune.

• Garder votre ville propre

Tous les débris sont à mettre dans les nombreuses poubelles mises à la disposition des citoyens dans notre commune. Faisons tous un effort pour protéger notre commune et notre cadre de vie.

Retrouvez tous les arrêtés de police de la commune sur notre site internet à la rubrique Services / Police & Civisme

Numéros d'urgence

Urgences (Europe)	112
SOS Médecins	36 24
Pompiers	18
SAMU	15
Police secours	17
Police Municipale	06 14 74 78 36
Police (Hagondange)	03 87 71 45 21
Police (Moyeuve Grande)	03 54 48 84 00
Centre anti-poison Metz	03 83 85 26 26
Enfance maltraitée	119
Sans Abri	115
Médecin de garde	116 117
Pharmacie de garde	32 37 ou 03 87 58 53 00
Allo Maltraitance des personnes âgées	03 87 37 25 25
Violence conjugales	39 19
Drogue Alcool Tabac infos services	0 800 23 13 13
Assistante sociale	03 87 67 98 20

AGENCE POSTALE COMMUNALE

1 rue Maréchal Joffre



LA POSTE

Lundi : 14h - 17h

Mardi : 9h - 11h30

Mercredi : 9h30 - 11h30

Jeudi : 14h - 17h

Vendredi : 14h - 17h

BIBLIOTHÈQUE LUDOTHÈQUE

2a rue Leclerc



BIBLIOTHÈQUE
PAUL EMILE VICTOR
CLOUANGE

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h

Jeudi : 14h - 17h

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

03 87 67 23 54 - bibliotheque@clouange.fr



L'Atot Trésors
Ludothèque Clouange

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DANSE

1 rue des jardins

03 87 67 62 63

conservatoire@clouange.fr

musique.clouange.fr

Administrations - Services

Service Public	39 39
La Poste	36 31
Pôle emploi	0 811 01 01 57
CAF	32 30
CPAM - ameli.fr	0 820 90 42 05
Trésor public Rombas	03 87 67 03 36
Préfecture de la Moselle	03 87 34 87 34
Régie d'Électricité Clouange - regie-clouange.com	03 87 67 15 22
SITEVO (Télécommunication) - sitevo.fr	03 87 67 15 22
Gaz de France	0 810 57 57 57
SIEGYO	03 87 53 40 43
SIAVO	03 54 84 55 64



Clouange



Lundi au vendredi

8h - 12h / 13h30 - 17h30

FERMÉE LE MERCREDI APRÈS-MIDI

03 87 67 02 37 - mairie@clouange.fr

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, une permanence téléphonique est assurée par les adjoints.

URGENCES UNIQUEMENT 06 30 29 64 17

Restez en contact avec votre commune :

clouange.fr Internet & Newsletter



Clouange - 57185



Ville de Clouange

Démarches administratives

• Déclaration d'entrée dans la commune

Une fois radié dans votre ancienne commune, nous vous invitons à nous signaler votre arrivée en Mairie. Vous devez vous munir du livret de famille, de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile ou d'assurance habitation.

• Effectuer votre changement d'adresse et/ou de coordonnées

N'oubliez pas d'informer les différents organismes de ce changement d'adresse : assurances, centre des impôts, école, banques...
Pour vous aider dans cette démarche, vous pouvez vous rendre sur le site du Service Public qui s'occupera d'informer différents organismes de votre nouvelle adresse principale.

• Inscrivez-vous en mairie sur les listes électorales

Vous munir de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile. Cette mesure s'applique également aux ressortissants de l'Union Européenne pour les élections municipales et européennes.

• Recensement des jeunes âgés de 16 ans

Tous les jeunes français(e)s âgé(e)s de 16 ans révolus doivent se présenter en mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille, pour se faire recenser pour le service national. À défaut, ils ne pourront pas être recensés et ne pourront pas s'inscrire à certains examens (baccalauréat, permis de conduire...).

• Refaire votre carte grise

Tout changement d'adresse doit être notifié sur la carte grise. Vous disposez d'un mois après votre déménagement pour effectuer votre déclaration auprès de la préfecture de Metz ou de la sous-préfecture de Thionville.

• Navette municipale

Chaque mardi et mercredi matin, les personnes âgées ou handicapées peuvent prendre le bus municipal pour se rendre au SUPER U ou LIDL et y faire leurs courses (départ 8h45 au FPA ou 8h30 devant la mairie). Retour vers 11h.

• Conciliateur

Permanence mensuelle chaque second vendredi du mois de 9h à 11h30 en mairie. Prise de rendez-vous au 03 87 67 02 37.

• Locations des salles

Salle polyvalente "La Galerie" et l'annexe sociale.
Demande de location en mairie, sur le site internet de la ville.

• Documents officiels

Les passeports et cartes d'identité ne sont plus délivrés à la Mairie de Clouange, Vous pouvez prendre rendez-vous :

à la Mairie de Rombas : 03 87 67 92 20
à la Mairie d'Amnéville : 03 87 71 22 22
à la Mairie de Fameck : 03 82 88 22 22

Déchèterie et collecte des déchets

• Déchèterie intercommunale

Le badge d'accès à la déchèterie est à demander au gardien, sur présentation d'une pièce d'identité et copie d'un justificatif de domicile. Il donne accès aux 4 déchèteries de la CCPOM (Moulin Neuf, Moyeuve Grande, Sainte Marie aux Chênes, Marange-Silvange).

Horaires d'ouverture - Moulin Neuf

	Hiver	Été
Lundi / Mardi	14h - 16h	14h - 18h
Mercredi	9h30 - 12h	9h30 - 12h
Jeudi / Vendredi	9h30 - 12h 14h - 16h	9h30 - 12h 14h - 18h
Samedi	9h30 - 12h 14h - 16h	9h30 - 12h 13h30 - 18h

Le passage horaires s'effectue suivant les changements d'heures été/hiver

• Collecte des ordures ménagères

• Tous les mardis matin (sortir les sacs poubelles ou conteneurs la veille au soir au plus tôt 18h). Rentrer vos poubelles après la collecte.

• Collecte du tri sélectif le jeudi matin à partir de 6h. Les caissettes jaunes sont à retirer à la CCPOM sur présentation d'un justificatif de domicile.

Ces services sont gérés par la CCPOM :

1 rue Alexandrine 57120 Rombas - 03 87 58 32 32 - ccpom.fr

Scolarité

Maternelles	Élémentaires
École du Centre 54 rue Clémenceau 03 57 46 47 33	École du Centre 1 rue Joffre 03 57 56 47 12
École du Grand Ban 9 rue du Paradis 03 57 56 26 21	École du Grand Ban 6 rue du 4 septembre 03 57 56 47 25

Les formulaires d'inscription en maternelle ou élémentaire sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la ville, rubrique Vie Scolaire.

Les jeunes entrant en 6ème et en seconde bénéficient d'une prime de rentrée scolaire. Pour en bénéficier, apporter en Mairie un certificat de scolarité ainsi qu'un RIB au nom des parents.

Une participation au transport scolaire pour les élèves fréquentant le collège de Vitry sur Orne est attribuée aux Clouangeois à hauteur de 50% du reste à charge, après participation de la région Grand Est. Apporter en Mairie, un certificat de scolarité, les cartes de bus et un RIB, au noms des parents.

Accueil Périscolaire

16 rue Joffre - 03 87 67 64 03

Le service périscolaire de la ville comprend l'accueil périscolaire et la restauration scolaire pour les enfants à partir de 3 ans scolarisés dans les écoles de la ville. Les tarifs sont forfaitaires et déterminés en fonction du quotient familial.

Plusieurs temps d'accueil sont proposés :

- Le matin à partir de 7h15
- Le midi avec la restauration
- Le soir jusqu'à 18h30

Associations

Toutes les coordonnées des associations sportives et non sportives de Clouange sont consultables sur notre site à la rubrique Infos Pratiques.

Livraison de repas

La résidence autonomie de Clouange propose aux personnes de plus de 60 ans résidants à Clouange et alentours, la livraison à domicile ou le retrait sur place, de repas.

Pour tout renseignement, contacter le FPA au 03 87 67 66 51 ou par mail : fpa@clouange.fr

Cabinets médicaux de Clouange

Ambulance & Taxi 03 87 67 07 61
Clinique Vétérinaire 03 87 58 33 33

Dentistes

PROST Gaëtan 03 87 67 05 41
PETRY Jean-Christophe 03 87 67 77 30
RICHERT Daniel 03 87 67 10 31
VOGIN Laurent 03 87 67 10 31

Médecine Générale

DE DONATO Bertrand 03 87 67 05 47
DOMINIANI Philippe 03 87 67 09 81
LAUR Anne 03 87 67 54 70

Médecin Gynécologue
LEFEBVRE Pascale 03 87 58 36 67

Médecin Pédiatre
BANDINELLI Alain 03 87 67 68 74

Cabinet de radiologie 03 87 67 07 89

Pharmacie de l'Orne 03 87 67 03 43

Santé pour tous
Soins infirmiers 03 87 67 08 45

Kinésithérapeutes 03 87 67 80 88

Laboratoire de l'Orne 03 87 67 09 06